

## **#MyAfricanHeritage**

### **Célébration du Patrimoine Mondial Africain**

### **Appel à participation**

**Thème :** « *Le patrimoine africain comme source de l'humanité, d'innovation et de résilience* »

À l'occasion du 50e anniversaire de la Convention du patrimoine mondial, et dans le cadre de la poursuite des **célébrations de la Journée du Patrimoine mondial Africain**, sous le thème « Le patrimoine africain comme source de l'humanité, d'innovation et de résilience », le Fonds pour le patrimoine mondial africain appelle tous les Africains à participer à la célébration du patrimoine africain pendant le **Mois de l'Afrique**. Tentez de gagner un stage rémunéré de trois mois ou la visite d'un site exceptionnel du patrimoine mondial africain, en participant à la campagne de médias sociaux #MyAfricanHeritage du Fonds pour le patrimoine mondial africain. Cette campagne de médias sociaux vise à faire connaître et apprécier l'importance du patrimoine mondial en Afrique, ainsi que la nécessité de préserver les valeurs, la richesse et la diversité du patrimoine africain. Le concours est ouvert à tous les Africains vivant en Afrique ou dans la diaspora.

#### **Concours #MyAfricanHeritage**

Les participants sont invités à utiliser le hashtag **#MyAfricanHeritage** lorsqu'ils partagent une photo, une vidéo ou un message écrit sur les médias sociaux du FPMA (Facebook, Twitter, Instagram et LinkedIn) abordant le thème « Le patrimoine africain comme source de l'humanité, d'innovation et de résilience ».

#### **Conditions générales de participation**

Toute participation implique le respect des règles suivantes :

- Toutes les publications doivent avoir le hashtag #MyAfricanHeritage et taguer au moins un des pseudonymes suivants : Twitter : [@African\\_WH\\_Fund](#) | Facebook : [@African World Heritage Fund](#) | Instagram : [@africanworldheritagefund](#). Le participant peut poster sur plusieurs plateformes de médias sociaux.
- Les publications doivent transmettre un message en lien avec le thème « Le patrimoine africain comme source de l'humanité, d'innovation et de résilience ».
- Les publications doivent être rédigées dans l'une des quatre langues officielles de l'Union africaine (anglais, français, arabe et portugais).
- Le participant doit inviter au moins trois de ses contacts à participer au concours en les taguant (@XXXX).
- Les participants qui souhaiteraient gagner une visite sur un site du patrimoine mondial africain doivent indiquer le site du patrimoine mondial africain qu'ils aimeraient visiter au cas où ils gagnaient le concours, en incluant dans leur publication un hashtag suivi du nom du site de leur choix (exemple : #XXX site du patrimoine mondial).

- f) Les photos et les vidéos doivent être en haute résolution et la vidéo ne doit pas dépasser 3 minutes.
- g) Les publications doivent être publiées en mode public jusqu'au 30 juin 2022.
- h) Le nombre de publications est illimité.
- i) Tout contenu partagé est la propriété du participant. La FPMA n'assume aucune responsabilité quant aux questions de propriété intellectuelle qui pourraient survenir.

## Critères d'évaluation

Un jury indépendant composé de personnes d'horizons différents (notamment des partenaires du FPMA, des professionnels indépendants du patrimoine, des experts en médias sociaux, des organisations de jeunes) évaluera les publications sur la base des critères suivants :

- a) La pertinence des publications (c'est-à-dire le message transmis) par rapport au thème « Le patrimoine africain comme source de l'humanité, d'innovation et de résilience ».
- b) L'impact de la publication, mesuré par sa portée et son engagement sur les médias sociaux (une publication sur une plateforme, en comptant le nombre de réactions, de « J'aime » et de partages).

## Prix

Deux prix seront décernés et les gagnants recevront le prix de leur choix.

- Un **stage rémunéré de trois mois** à l'Ecole du Patrimoine Africain (EPA) basée à Porto-Novo au Bénin. Ce prix comprend un billet d'avion aller-retour (en classe économique) et une allocation.
- Un **voyage d'un week-end sur un site du patrimoine mondial** (au choix du gagnant). Ce prix comprend un billet d'avion aller-retour (en classe économique), l'hébergement, les repas payés pour 2 nuits.

## Groupe cible

La campagne de médias sociaux du FPMA est ouverte à tous les Africains vivant en Afrique et dans la diaspora. Le Fonds invite tous les partenaires confondus à y participer, notamment les gestionnaires de sites, les professionnels du patrimoine, le secteur privé, les jeunes, les gouvernements locaux et régionaux, les communautés locales, les autochtones, les organisations non gouvernementales (ONG), la société civile et autres groupes sociaux.

Bien que ne pouvant prétendre à un prix, les citoyens non africains, amis de l'Afrique, sont invités à se joindre à la célébration du patrimoine Africain de valeur universelle exceptionnelle.